

## La Caecilia fête ses 120 ans

Le temps passe inexorablement vite et voilà qu'il y a 120 ans était fondé le chœur d'hommes «La Caecilia de Troistorrents». Il serait prétentieux de relater une vie si intense avec ses peines, ses joies et réussites, telle la vie de chacun.

A vocation religieuse dès son origine, le chœur a très rapidement ressenti, au fil des ans, la nécessité d'étendre son répertoire au chant profane. Concerts annuels, aubades, ont répondu aux aspirations des chanteurs et ont agrémenté la vie sociale.

Si auparavant le recrutement de choristes s'avérait aisé, lié à la pratique religieuse et au contexte social du moment, il en va tout autrement aujourd'hui où l'aspect religieux n'est plus déterminant. L'individualisme a pris le pas au détriment de la vie associative. Cependant, un dénominateur commun aux diverses époques,

le plaisir de chanter, au service du Bien et du Beau, s'est manifesté à la faveur du chant choral.

En 120 ans d'existence plusieurs faits marquants, parfois déterminants, ont ponctué la vie de la société. En voici les principaux:

C'est ainsi que l'année 1907 représente un tournant pour la Caecilia. On interprétait pour la première fois une messe en musique, «La Clementis», à quatre voix, dirigée par M. Ernest Dubosson, avec aux orgues M. Adolphe Dubosson. La même année, la société donna un concert lors de l'inauguration de l'AOMC.

En 1950, la Caecilia fait son entrée dans le Groupe-ment des chanteurs du Bas-Valais.

Depuis 1970, le chœur participe régulièrement aux Amicales des chanteurs du Haut-Lac.

L'année 1972 est marquée de plusieurs événements.



### Sommaire

SOCIÉTÉ 1/2/13 – COMMUNE 2/3/4/5/6/7/17/18/20 – OT MORGINS 8/9 – ÉNERGIE 18/20  
HISTOIRE 10 – NOS AÎNÉS 11/12/13/14 – VIMOTI 15 – GARDERIE 16 – CULTURE 19

## La Caecilia fête ses 120 ans (suite)

Célébration du 80e anniversaire de sa fondation et inauguration d'une nouvelle bannière dont la marraine fut Léonie Gex-Collet et le parrain Clément Bellon.

Le 10 avril 1976 les choristes inaugurent des costumes. Dès cette période, la Caecilia s'adapte aux chants religieux en français, sous l'influence de Vatican II.

Les 18, 19 et 20 mai 1979 le chœur d'hommes, fort de 40 membres, organise l'Amicale des chanteurs du Haut-Lac, fête marquée par les prestations de grande qualité musicale, lors des concerts de gala, du Chœur des Armaillis de la Gruyère et de la chorale de Monthey, marraine de la Caecilia.

Les 1, 2 et 3 mai 1992, et pour la première fois à Troistorrents, le chœur d'hommes organise la 32e Fête et Concerts des chanteurs du Bas-Valais et pour ses 100 ans d'âge inaugure de nouveaux costumes.

Les 21 et 22 septembre 2012, la Caecilia organise la 39e Amicale des Chanteurs du Haut-Lac qui s'inscrit au moment où la société fête son 120e anniversaire. Ce sera aussi l'occasion d'honorer, pour leurs 60 ans de chant au sein de la Caecilia, MM. Marco Dubosson et Adrien Claret, pour 50 ans le sous-directeur de la société, M. Noémi Premand, pour 40 ans d'activité M. Pierre-André Granger et pour 10 ans d'activité M. Robert Butty. A tous ces jubilaires vont nos vives félicitations et une sincère reconnaissance.

Des milliers de messes chantées, des concerts annuels régulièrement organisés, des animations ponctuelles auprès d'institutions, hômes, hôpitaux et autres et une participation quasiment régulière aux Amicales des chanteurs du Haut-Lac et Festivals des chanteurs du Bas-Valais ainsi qu'à maintes Fêtes cantonales de Chant, le vécu du chœur d'hommes peut s'enorgueillir d'une riche expérience et d'échanges fructueux obtenus non sans effort mais empreints du plaisir de chanter. Les agréables moments passés, lors de fêtes cantonales, témoignent de cet état d'esprit qui a animé le cœur des choristes.

120 ans, c'est aussi l'occasion de rendre un vibrant hommage à tous les choristes qui nous ont précédés et à ceux d'aujourd'hui qui par leur persévérance ont façonné la société ainsi qu'aux directrices et directeurs qui, par leur dévouement, leur charme et leur compétence, ont maintenu le cap.

Mais 120 ans c'est aussi regarder l'avenir. C'est un appel insistant que lance la Caecilia à tous les amoureux du chant, jeunes et moins jeunes, à venir compléter ses rangs. Forte de ses 20 membres, la survie de la société passe par une prise de conscience de tout un chacun. C'est la seule et unique condition pour que le chœur d'hommes puisse réaliser la poursuite de sa noble et riche mission au sein de la paroisse et de la communauté chorégue.

## Extraits des décisions du Conseil municipal du 5 septembre 2011 au 13 février 2012

### **Demande d'autorisation d'exploiter «Le Grenier» à Troistorrents**

Demande présentée par Mme Ruth Métral, domiciliée à Troistorrents. Hébergement de faible importance, avec prestations.

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

### **Demande d'autorisation d'exploiter «La Ferme du Pas» à Troistorrents**

Demande présentée par Mme Agnès Henri, domiciliée à Troistorrents.

Hébergement de faible importance, avec prestations.

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

### **Demande d'autorisation d'exploiter «Le Crystal Pub» à Morgins**

Considérants:

Demande présentée par M. Nicolas Dubosson, domicilié à Morgins.

Heures d'ouverture: 08h30 à 23h.

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

### **Trail des Dents-du-Midi**

#### **Demande de sponsoring**

Le Conseil municipal décide de verser un montant de Fr. 500.-.

### **Demande d'accord de principe étude installation poste «Eurorelais»**

Dans le cadre des activités des ISLM SA, la demande d'un poste «Eurorelais» pour les camping-cars

est de plus en plus demandée par les touristes (idem à Champéry).

La pose d'une telle installation nécessite de l'eau, de l'électricité et une évacuation aux égouts.

Le Conseil municipal accepte la demande d'ISLM SA d'étudier la possibilité de la pose d'une telle installation.

### **Construction bâtiment administratif – Mandats d'ingénieurs CVS, E et civil**

Le Conseil municipal décide d'adjudger les mandats auprès des bureaux suivants:

ingénieurs CVS: à TECHNOSERVICE ENGINEERING SA, Martigny; ingénieur E: à PROTECH, Saxon; ingénieur civil: à ALPATEC SA, Martigny.

### **Parking communal – Mandats d'ingénieurs CVS et E**

Le Conseil municipal décide d'adjudger les mandats auprès des bureaux suivants:

ingénieurs CVS: à TECHNOSERVICE ENGINEERING SA, Martigny; ingénieur E: à PROTECH, Saxon.

### **Projet de défense contre les chutes de pierres «Bertheux» – Déclaration d'engagement**

Le Conseil municipal accepte la réalisation de ce projet pour un montant de Fr. 320'000.–.

### **Aménagement du bas de la Tine à Morgins – Mesures urgentes – Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjudger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Charles Gasser SA à Vouvry, pour le montant de Fr. 176'657.75 TTC.

### **Cabines téléphoniques publiques – Renonciation à l'exploitation par Swisscom**

Correspondance de Swisscom du 09.09.2011 demandant l'accord du Conseil municipal pour la suppression de 3 cabines téléphoniques situées sur notre territoire, soit sur la place du Village à Troistorrents, la place du Village à Morgins et le chemin de la piscine à Morgins.

Le Conseil municipal accepte seulement la suppression de la cabine téléphonique située au chemin de la Piscine à Morgins.

### **Convention avec la SATOM pour la gestion des résidus alimentaires**

La SATOM s'est approchée de nous afin de signer une convention avec la commune pour la gestion des déchets alimentaires.

Le travail de l'administration serait d'écrire un courrier aux différents commerces (restaurant, café, etc..) afin de valider la démarche et de donner le mandat de gestion du suivi et du ramassage à SATOM (y.c. lavage des containers).

La SATOM facture à la commune Fr. 25.–/levée de container.

Le Conseil municipal accepte la convention de SATOM tout en demandant d'enlever les notions d'exclusivités.

### **Centre sportif Morgins – Défrichage**

Vu la décision de la commission bourgeoise favorable à la demande de défrichage.

Le Conseil municipal accepte de soumettre la demande de défrichage au Service cantonal de développement territorial pour préavis.

### **Location du chalet du Jorat**

Après avoir pris connaissance par mail de la nouvelle proposition du ski-club, la commission bourgeoise est favorable à poursuivre le bail aux conditions proposées, mais avec certaines réserves concernant l'avenir de ce bien bourgeoisial.

La commission bourgeoise examinera l'avenir de ce chalet et l'assemblée bourgeoise décidera.

Le Conseil municipal accepte la proposition en y incluant la clause: «contrat renouvelable tacitement d'année en année et dénonciation du contrat six mois avant la fin d'une année civile pour les deux parties».

### **Alpage de Fécon – Travaux de maçonnerie et béton – Adjudication**

Tableau d'ouverture des soumissions du 20.09.2011.

Le Conseil municipal décide d'adjudger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Alain Moret à Troistorrents, pour le montant de Fr. 29'691.35 TTC.

### **Budget 2011-2012 Morgins Tourisme**

Présentation par la Direction de Morgins Tourisme.

Le Conseil municipal accepte le budget 2011-2012 qui se boucle avec un bénéfice de Fr. 26.75. A voir la dépense concernant Chablais Tourisme (Fr. 54.000.–) si elle ne doit pas figurer dans les comptes 2010-2011.

### **Projet de construction bâtiment pour sociétés à Fayot – Adjudication bureaux d'ingénieurs civils et CVS**

Le Conseil municipal adjuge les travaux aux bureaux d'ingénieurs suivants:

- CVS: à JYCtechnic Sàrl, Iséables, pour le montant de Fr. 15.600.– TTC;
- Civil: Pierre-Marie Fornage SA, Monthey, pour le montant de Fr. 16'000.– TTC.

### **Budget 2012 Paroisse Catholique Troistorrents-Morgins**

Soumission du budget 2012 de la Paroisse Catholique de Troistorrents-Morgins.

Le Conseil municipal approuve le budget qui se boucle avec une participation communale de Fr. 300'550.–.

D'autre part, il nomme M. Eric Donnet-Monay, contrôleur des comptes de la Paroisse en remplacement de Mme Marcia Velasquez.

### **Parking communal – Mandat d'ingénieur civil**

Le Conseil municipal adjuge le mandat au groupement pluridisciplinaire G.I. Troistorrents, Sd Ingénierie Dénériaz & Pralong Sion SA et BEG SA, Bureau d'Etudes Géologiques SA, Sion.

### **Nettoyage du torrent «Verdan» – Acceptation du devis**

Devis effectué par notre service forestier pour un montant total de Fr. 14'492.–.

Le Conseil municipal accepte d'adjudger ces travaux de gré à gré au service forestier.

### **Centre sportif Morgins – Réfection des tennis – Adjudication terrassement**

Le Conseil municipal adjuge les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Michaud & Mariaux SA, pour le montant de Fr. 419'547.60 TTC.

### **Projet de convention entre la Bourgeoisie de Troistorrents et Télé Morgins SA**

Le Conseil municipal accepte cette nouvelle convention.

### **Travaux forêt de protection secteur «La Chlière» – Adjudication transport d'hélicoptère**

Le Conseil municipal adjuge le transport à l'entreprise Eagle-Helicopter SA à Sion, pour le montant de Fr. 83'453.20 TTC.

### **Conservatoire cantonal – Participation financière**

Lettre du 10.10.2011 du Conservatoire cantonal demandant une aide financière. Les années précédentes, nous versions Fr. 200.– par élève. A à savoir que nous comptons 9 élèves inscrits au Conservatoire à

# Extraits des décisions du Conseil municipal

ce jour.

Le Conseil municipal accepte de reconduire notre participation de Fr. 200.- par élève.

## **Budget 2012 Paroisse protestante**

Le budget 2012 est équilibré (bénéfice Fr. 211.-). La participation des communes sera versée sur la base de la nouvelle convention, au prorata du nombre de protestants.

Le Conseil municipal accepte ce budget.

## **Interconnexion des réseaux d'eau entre les communes de Monthey et Troistorrents**

Lieu de la chambre: chemin des Fontaines sur la commune de Monthey.

Le Conseil municipal accepte la réalisation de ces travaux pour un coût de Fr. 45'000.-, avec une répartition de 50-50 %.

## **Travaux spéciaux sur le bord du lit du torrent de la Tine - Acceptation du devis**

Devis effectué par notre service forestier pour un montant total de Fr. 10'645.60.

Dans le but d'obtenir des subventions, le Conseil municipal doit accepter ledit devis.

Le Conseil municipal accepte d'adjudger ces travaux de gré à gré au service forestier.

## **Valorisation de la filière du val d'Iliez**

Le Conseil municipal a pris connaissance des documents et accepte de participer à l'étude de planification (participation des communes: 20%).

## **Communication des décisions fiscales exercice 2012**

Le Législatif communal (l'assemblée primaire) a décidé lors de son assemblée du 11 décembre 2006 en vertu de l'article 178 al. 5 et 6 de la loi fiscale (LF) du 10 mars 1976: indexation à 160 %.

- Coefficient applicable aux taux prévus: 1,2.
- Montant de l'impôt personnel: Fr. 20.-.
- Montant de la taxe sur les chiens: Fr. 120.-.

Les taux d'intérêts suivants ont été arrêtés par le Conseil d'Etat pour 2012:

- Intérêts moratoires: 3,5%.

- Intérêts de remboursement: 3,5 %.

- Intérêts compensatoires: 3,5 %.

- Intérêts rémunérateurs: 0,5 %.

Pour les versements anticipés, le Conseil municipal peut décider l'octroi d'un intérêt rémunérateur qui, au maximum, ne dépassera pas celui décidé par le Conseil d'Etat selon art. 193 al. 2 LF (2010: max. 0.5%).

Le Conseil municipal décide de maintenir l'indexation, d'accepter de communiquer ces décisions fiscales et a pris connaissance des taux d'intérêts.

## **Projet de défense contre les chutes de pierres «Bertheux» – Adjudication fourniture de filets**

Le Conseil municipal décide d'adjudger la fourniture à l'entreprise Geobrugg AG, pour le montant, après corrections, de Fr. 88'079.79 TTC.

## **Locaux scolaires de Morgins – Engagement d'une auxiliaire de nettoyage**

Suite à la mise en soumission pour ce poste, une seule offre nous est parvenue.

Le Conseil municipal décide d'engager Mme Nathalie Jeandet au poste d'auxiliaire de nettoyage de l'école de Morgins.

## **Archives – Engagement d'une assistante documentaliste**

Pour le poste des archives nous avons auditionné Mlle Célia Bertagna, de Monthey, seule candidate ayant la formation d'assistante documentaliste.

Le Conseil municipal décide d'engager au 1er janvier 2012, pour le poste à 10 % d'assistante documentaliste aux archives, Mlle Bertagna.

## **Salle de la Jeur à Morgins – Contrat d'entretien matériel de gymnastique**

Le Conseil municipal décide, pour des raisons de sécurité, de signer un contrat d'entretien annuel.

## **Crèche-garderie Le Parachute – Engagement d'une éducatrice de la petite enfance diplômée**

Le Conseil municipal décide d'engager au 1er janvier 2012 Mme Marie-Clotilde Hernach au poste à 25% d'éducatrice de la petite enfance diplômée.

## **Crèche-garderie Le Parachute –**

## **Liste des auxiliaires remplaçantes**

Pour compléter la liste des auxiliaires remplaçantes pour la crèche-garderie le Parachute. Nous avons retenu 3 candidates à savoir: Mmes Jacquemin Christèle de Troistorrents, Marclay Joëlle de Troistorrents et Monnet Françoise de Collombey.

Le Conseil municipal accepte cette nouvelle liste de remplaçantes.

## **Aménagement places de parc Bellevue/Plan-Proz Morgins – Modification partielle du PAZ – Adjudication honoraires**

Offre de prestations et d'honoraires de ALPA Sàrl pour la modification partielle d'affectation des zones à Morgins, pour un montant de 7'000.- TTC.

Le Conseil municipal adjuge l'offre, de gré à gré, au bureau ALPA Sàrl.

## **Demande d'aménagement d'un remblai, parcelle 1326 à Morgins – Modification partielle du PAZ**

Demande de soutien de Monsieur Florian Bellon suite au refus d'autorisation de construire transmis par le secrétariat et police des constructions du canton du Valais. La solution suggérée par le service des forêts et du paysage en page 3/5 du document joint: modification partielle du plan de zone pilotée par la commune afin d'étendre la zone de dépôt de matériaux de la parcelle 1328.

Le Conseil municipal est favorable à une modification de zone dans le cadre de l'aménagement d'une nouvelle décharge. Une vision locale devra être prévue avec tous les services concernés.

## **ISLM SA – Comptes 2010 et assemblée générale**

Prise de connaissance des comptes 2010 en fichier attaché qui se bouclent avec un déficit de Fr. 134'726.54 et du procès-verbal de l'assemblée générale.

Le Conseil municipal a pris connaissance des comptes 2010 des ISLM SA et du procès-verbal de l'assemblée générale.

## **Demande d'autorisation d'exploiter «Le Crystal Pub» à Morgins**

Demande présentée par Mme Pauline Charles, domiciliée à Morgins.

# du 5 septembre 2011 au 13 février 2012

Heures d'ouverture: 8h30 à 01h.  
Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

## **Demande d'autorisation d'exploiter le «T-Bar» à Morgins**

Demande présentée par M. Peter Gutknecht, domicilié à Morgins.  
Heures d'ouverture: 8h à 24h du lundi au jeudi; 8h à 1h du vendredi au dimanche.

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

## **Demande d'autorisation d'exploiter le bar «M3S» à Morgins**

Demande présentée par Mme Clare Sigg, domiciliée à Morgins.  
Heures d'ouverture: 8h à 22h du lundi au dimanche.

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

## **Service officiel de la curatelle**

Avec l'entrée en vigueur prochainement du nouveau droit de la tutelle, chaque commune ou groupement de communes devra disposer d'un service officiel de la curatelle (Service de tuteurs professionnels).

La convention déjà existante avec le Service de la Tutelle officielle de Monthey, qui fonctionne à satisfaction, mais pour un nombre limité de cas.

L'opportunité de pouvoir profiter d'une augmentation de poste auprès de ce service et ainsi créer un poste à 100%.

Cette convention permet de répondre à une obligation légale, de manière relativement simple et bien moins onéreuse que si nous devons créer de tels postes pour les 3 communes.

Cette manière de faire présente de nombreux avantages, parmi eux, le remplacement en cas d'absence de longue durée (vacances, accident, maladie, service militaire, ...)

Le Conseil municipal accepte de conclure une nouvelle convention selon les termes et le prix proposés par la Commune de Monthey, via son service de la Tutelle Officielle.

## **Dépôt militaire - Parcelle N° 1987 «Pied-de-Scex» - Achat**

Correspondance du 05.12.2011 du Département fédéral de la défense pour l'achat de cette parcelle de 59 m<sup>2</sup>,

y compris un abri de 15 m<sup>2</sup>, pour le prix de Fr. 500.-. Cette somme ainsi que le transfert de propriété avaient déjà été acceptés en 2002. Le Conseil municipal accepte l'achat de cette parcelle N° 1987.

## **Activité de Frédéric Bellon au service des eaux**

Le réseau d'eau communal nécessite des activités ponctuelles d'entretien, de préparation et de nettoyage.

En séance du 02.05.2011, le Conseil municipal a décidé de nommer un adjoint responsable de la gestion du réseau d'eau communal en la personne de Frédéric Bellon.

Le Conseil municipal accepte de libérer Frédéric Bellon d'environ 20% de son activité des travaux publics.

## **Projet de défense contre les chutes de pierres «Bertheux» - Adjudication pose de filets pare-pierres**

Tableau d'ouverture des soumissions du 14.12.2011.

Le Conseil municipal adjuge la fourniture à l'entreprise MTM+Gianninetti, pour le montant de Fr. 164.004,48 TTC.

## **Projet de défense paravalanches «Bas-Vièze/Pierre-du-Four» - Adjudication fourniture de bois pour râteliers paravalanches**

Proposition d'adjudication, accompagnée du tableau d'ouverture des soumissions.

Le Conseil municipal adjuge la fourniture à l'entreprise Ecovalbois, pour le montant, après corrections, de Fr. 292'073.45 TTC.

## **Danger lié aux crues et laves torrentielles: Offre d'honoraires pour la réalisation d'un plan d'alarme et d'intervention d'urgence - Adjudication**

Offre d'honoraires du bureau François-Xavier Marquis du 09.11.2011 d'un montant de Fr. 38'648.10, TTC.

Le principe de gré à gré a été accepté en séance de Conseil du 17.05.2010.

Le Conseil municipal décide d'adjuger l'étude au bureau François-Xavier Marquis Sàrl.

## **Liste des actes de défaut de biens au 31.12.2011 (montants irrécupérables)**

Montant total des ADB et autres pour 2011: Fr. 96.973,40.

Le Conseil municipal décide d'annuler les montants figurant sur cette liste.

## **Projet de partenariat éolien - Accords du propriétaire pour la rétribution à prix coûtant**

Correspondance de Romande Energie demandant de signer 11 accords nécessaires à la rétribution à prix coûtant du courant injecté.

Le Conseil municipal accepte de signer ces accords.

## **Financement phase de planification au projet de développement régional «valorisation de la filière lait du val d'Illiez»**

Prise de connaissance des documents résultant de l'appel d'offre concernant le PDR du val d'Illiez.

Le Conseil municipal accepte l'offre du bureau Repetti Sàrl concernant la première phase du projet qui est de Fr. 297'561.- d'où un montant à charge de chaque commune de la vallée de Fr. 19'800.-.

## **Commission parking**

Le Conseil municipal décide d'adjuger l'étude de prévention incendie au bureau Richard Conseils Sàrl à Vaulruz.

## **Tableaux interactifs pour les classes du CO et primaires**

Il s'agit de poursuivre l'équipement en TBI des classes du CO (2 tableaux) et du primaire (1). Ces montants ont été inscrits dans les investissements 2012.

Le Conseil municipal décide de commander cet équipement en TBI, de gré à gré, à CX Print, Chamoson.

## **Projet de construction bâtiment pour sociétés à Fayot - Adjudication travaux de forages et choix de la variante chauffage**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de forages à l'entreprise la meilleur marché, soit TECFOR SA, pour le montant de Fr. 9'552.60 TTC et de choisir la solution à pellets.

# Extraits des décisions du Conseil municipal

## Route de Savolaire

La route qui mène à la buvette de Savolaire est une route agricole qui passe sur plusieurs propriétés.

Le Conseil municipal n'accepte pas le principe de reprise de cette route.

## Projet de défense paravalanches «Bas-Vièze/Pierre-du-Four» – Adjudication pose râteliers en bois paravalanches

Le Conseil municipal décide d'adjuger ces travaux à l'entreprise MTM Maret, pour le montant de Fr. 998'915.80 TTC.

## Table panoramique de la Pointe de Bellevue

Devis établi par M. Pilière du bureau Cheminfaissant-signalétique concernant la table d'orientation de la Pointe de Bellevue.

Le Conseil municipal accepte le devis qui s'élève Fr. 14'367.- y compris les frais d'expédition.

## Société de Développement de Troistorrents – Comptes 2009-2010 et 2010-2011

Le Conseil municipal approuve les comptes 2009-2010 et 2010-2011 qui se bouclent respectivement avec un déficit de Fr. 5'957.03 et un bénéfice de Fr. 3'965.55.

## Etude route de Promailleux – Adjudication mandat

Le Conseil municipal décide d'adjuger dans un premier temps l'étude préliminaire à CEP Sàrl, pour le montant de Fr. 16'141.- TTC.

## Commission constructions – Amendes

Le Conseil municipal approuve la liste de notification des amendes de constructions.

## Hébergement des requérants d'asile en Valais

Correspondance reçue du Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration.

Le Conseil municipal décide de répondre par la négative à la demande étant donné que tous les types de structures évoqués dans la correspondance sont utilisés à des fins touristiques. En outre,

notre territoire ne comprend malheureusement que très peu de biens immobiliers à louer, ceux-ci faisant même défaut aux propres habitants de notre commune.

## Avenant au règlement du cimetière

Le nouveau colombarium va commencer à recevoir les premières urnes, la signalétique des plaques doit être cadrée. Nous avons prévu un avenant au règlement du cimetière.

Le Conseil municipal accepte l'intégration de l'avenant au règlement actuel.

## Changement d'affectation parcelles en zone ferroviaire

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du groupe de travail et la décision d'envoi d'une demande écrite aux TPC au sujet du secteur en ligne ferroviaire.

## Fusion SEBV et SECVI

Présentation par une délégation de Romande Energie SA concernant la fusion de la SEBV et la SECVI.

Le Conseil municipal décide:

- d'accepter le principe de la fusion;
- d'accepter le principe de la fusion simplifiée;
- d'attendre 2013 avant de décider l'achat d'actions supplémentaires.

## Commission agricole

Le Conseil municipal désire avoir l'avis de la Commission bourgeoisiale sur la proposition de réduire le prix des loyers de 50%, vu qu'elle demande de rentabiliser au mieux les biens de la Bourgeoisie, ceci en prévision de l'élaboration du budget 2013.

## Soumissions – Auto-déclaration /Confirmation du soumissionnaire

Correspondance reçue de l'Association valaisanne des entrepreneurs. Le Conseil municipal accepte de mentionner systématiquement que la CN 2008 s'applique dans son intégralité et de l'annexer aux soumissions.

## PPE La Cure – Comptes 2011 et budget 2012

Le Conseil municipal accepte les comptes 2011 qui se bouclent avec un bénéfice de Fr. 1'898.50 et le budget 2012 dont les produits et les charges sont équilibrés.

## Projet de construction bâtiment pour sociétés à Fayot – Déplacement conduite égouts Val d'Iliez-Troistorrents

Nous avons demandé une offre au bureau Jean-Michel Vuadens pour le déplacement de la conduite principale de la vallée afin de pouvoir construire le bâtiment pour sociétés à Fayot.

Après vérification, le déplacement de ladite conduite est à nos frais selon convention entre les parties.

Le Conseil municipal décide d'adjuger le mandat d'ingénieurs au bureau Jean-Michel Vuadens pour le montant de Fr. 9'000.- HT.

## Aménagement places de parc Bellevue/Plan-Proz Morgins – Rapport bruit

Le Conseil municipal a pris connaissance de l'analyse des nuisances sonores par le bureau d'ingénieurs Transportplan démontrant que le projet de parking de Plan Proz respecte les exigences en matière de «bruit».

## Concept de mobilité Morgins

Considérant:

- l'avis unanime des membres du groupe de travail que quelque chose doit être fait à Morgins pour la prochaine saison hivernale (2012-2013);
- leur acceptation du principe de créer une place centrale conviviale et de libérer du trafic de transit et du stationnement de longue durée;
- la nécessité de mettre en place un nouveau plan de signalisation routière conforme aux objectifs, avec le double sens sur la route cantonale (selon situation actuelle en été), la mise en zone 30 du centre du village et la mise en zone de rencontre de la place du village, tout en maintenant la possibilité de circuler sur cette place;
- la nécessité de réaliser un aménagement minima de la place,

# du 5 septembre 2011 au 13 février 2012

- accompagné d'animations pour sa mise en valeur;
- la possibilité de faire un bilan en fin de saison 2012 – 2013 sur le choix définitif du mode de circulation sur la route cantonale (double sens permanent ou sens unique en période hivernale) et de la fermeture en haute saison de la place centrale, sans remettre en cause globalement le nouveau plan de signalisation;
  - les délais nécessaires pour respecter les procédures.
- Le Conseil municipal accepte:
- le principe de modification du

plan de signalisation routière pour la mise en place du nouveau concept pour l'hiver 2012 -2013, afin de permettre une décision définitive suite aux expériences qui seront faites;

- l'échéancier proposé, en tenant compte des possibilités de validation ou de refus du Conseil lors des différentes étapes (après l'information publique, avant l'adjudication des travaux).

**Travaux de sécurisation secteur «Cergnat» et «Biéro» à Morgins – Choix du bureau d'ingénieurs**

Le canton procède selon l'attribution de gré à gré pour ce genre de travaux et le montant pour l'attribution selon ce principe, pour les services, est de Fr. 150'000.-.

Le montant approximatif des deux études est de l'ordre de Fr. 80'000.-.

Le Conseil municipal accepte l'idée du gré à gré et mandate le bureau d'ingénieurs Kurmann & Cretton SA à Monthey pour l'étude des 2 zones.

Le FC Troistorrents vous convie tous, jeunes et moins jeunes, sportifs accomplis ou du dimanche, à venir prendre un bol de joie et d'amitié dans le cadre de Fayot à l'occasion de son

## 31e Tournoi de l'Amitié

qui se déroulera

les 15, 16 et 17 juin 2012

tout est prévu pour un week-end de folie avec:

2 bars, cantine, repas chauds durant tout le week-end, musique avec DJ...

Ecran géant pour l'EURO 2012



Renseignements et inscriptions:  
079 233 65 84, David Berthoud  
079 774 92 36, Elie Fornage  
fc-troistorrents@bluewin.ch

**FAIR-PLAY – SPORTIVITÉ  
BONNE HUMEUR – AMITIÉ**

# TROISTORRENTS

Dimanche 8 avril 2012

# CHASSE AUX OEUFS ???



Une nouvelle chasse aux oeufs vous attend ce Dimanche Pâques.

Surveillez bien votre boîte aux lettres! un tout-ménage sera distribué prochainement à ce sujet.





# Calendrier des manifes

**Fête des Vieux Moulins de la Tine.  
Samedi 19 mai 2012**

**Inalpe  
Samedi 26 mai**



L'alpage du Vieux They à Morgins organise sa traditionnelle fête de l'Inalpe avec son fameux combat de vaches d'Hérens. Les vaches regagnent les alpages du vallon et s'affrontent spontanément afin d'établir la hiérarchie dans le troupeau. Profitez de cette belle fête pour célébrer l'été qui approche: ambiance champêtre et chaleureuse au rendez-vous.

La restauration sur place sera assurée: raclette, grillades, meringues à la crème double, tartes maison... Profitez de l'arrivée des beaux jours pour laisser votre voiture dans le village et vous rendre à pied à l'alpage, une belle balade à travers le Vallon de They vous y conduit. Ne manquez pas cette grande fête de l'Inalpe, l'occasion pour tous les amoureux des Reines, mais aussi de montagne, de se retrouver dans un décor magnifique où le Folklore valaisan est à l'honneur.

**IXS Swiss Downhill Cup  
Samedi 2 et dimanche 3 juin**

Course de descente sur le secteur de la Foilleuse ouverte aux licenciés et aux non licenciés. Entraînements le samedi et finale le dimanche.

**Marché aux fleurs.  
Samedi 9 juin**

**Cérémonie des Toupins  
Samedi 23 juin**

**Pass'Portes du Soleil MTB**

La 9e édition de cette randonnée Mountain Bike entre France et Suisse se déroulera les vendredi 29, samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2012.

La Pass'Portes du Soleil MTB est une randonnée VTT en montagne entre 1000 et 2450m d'altitude à la découverte du fabuleux domaine Mountain Bike des Portes du Soleil et de ses paysages grandioses.

Le parcours emprunte 15 remontées mécaniques du domaine (sur les 24 ouvertes tout l'été).

Quelques variantes sont mises en place pour monter à VTT pour les plus costauds et pour descendre sur des pistes plus techniques pour les plus aguerris. La randonnée se déroule sur un seul jour, les participants choisissent de rouler le vendredi, le samedi ou le dimanche.

Pendant 3 jours, le Salon de la Pass'Portes s'installera dans la station de Morzine.

Pour plus d'informations et pour participer rendez-vous sur le site internet: [www.passportesdusoleil.com](http://www.passportesdusoleil.com)

La Pass'Portes en quelques chiffres:

80 kms environ - 15 remontées mécaniques

6000m de dénivelé négatif / 1000 m de dénivelé positif

8 ravitaillements copieux avec des spécialités régionales.

Départs libres entre 7h30 à 9h30 dans les stations de départ des Portes du Soleil.

Plusieurs options disponibles: «montée à vélo», possibilités de couper.

Tarif unique 2012: 45 € + 3€ de frais bancaire

Morgins sera donc une des 8 stations de départ de cette randonnée Mountain Bike dont la notoriété n'est plus à faire!

**Salon de la Santé par les plantes  
Samedi 7 juillet**

Morgins organise un salon gratuit en plein air sur le thème de la santé par les plantes. L'été, différentes animations sont proposées au public, afin de mieux connaître les vertus de nos plantes de montagne, et d'apprendre à confectionner soi-même ses produits. Cette année, en plus de ces animations plusieurs stands et

# tations 2012



expositions seront présentés au public au cours d'une journée. Différentes thématiques seront proposées:

- aromathérapie
- phytothérapie
- cuisine par les plantes
- confection de cosmétique et soins du corps.

Des experts en la matière, comme Mr François Couplan parrain de cette 1ère édition, feront part de leur savoir-faire et expériences lors de conférences. Des moments forts ouvrant de nouvelles idées pour les amateurs en quête de bien-être!

Plus d'informations sur cet expert: [www.couplan.com](http://www.couplan.com)

**Cirque Helvetia à Morgins**  
**Mardi 10 et mercredi 11 juillet.**

**Marchés Morginois - Les 30 ans des Marchés Morginois!**



Produits locaux, buvettes, stands de restauration, musique, bingo, animations et bonne ambiance sont les maîtres mots de ces marchés trentenaires!

Samedis 14 - 21 et 28 juillet - samedi 4 et 11 août.

**Le They au Miel**  
**Randonnée sur le thème de l'apiculture**  
**Samedi 14 juillet et dimanche 29 juillet**

**Journée «Nature et Santé»**  
**Samedi 21 juillet**

Le but de cette journée est de découvrir une trentaine de plantes de nos montagnes, d'en connaître leurs effets thérapeutiques ou culinaires pour la plupart, et d'en cueillir afin de confectionner une huile de massage. Cette journée se déroule en plusieurs parties:

- Une petite marche (1h30) sur un rythme très souple avec une pause apéritif et cueillette de fleurs.
- Pause pour le dîner
- Confection d'une huile
- Balade en forêt pour découvrir d'autres plantes

**Big Ride 4 pistes**  
**Samedi 21 et dimanche 22 juillet**

**Veillée de la Fête Nationale**  
**Mardi 31 juillet**

**A la découverte de nos champignons**  
**Randonnée guidée**  
**Mercredi 8 août et dimanche 19 août**

**Fête de la Mi-Eté dans les alpages**  
**Mercredi 15 août**

**Concours international de pétanque**  
**Samedi 18 août et dimanche 19 août**

**Goûts du Terroir au Fil de l'Eau**  
**Samedi 8 septembre**

Goûts du Terroir au Fil de l'Eau vous invite à découvrir les richesses naturelles et culinaires de Morgins, tout en profitant des plaisirs d'une randonnée en montagne. En cheminant dans le Vallon de They, vous savourez les spécialités des alpages de Morgins et de la vallée d'Illicz, accompagnées de vins soigneusement sélectionnés par nos vignerons-encaveurs valaisans. Deux parcours vous sont proposés, à vous de savoir si vous êtes un «Petit Gourmand» ou un «Grand Gourmand» pour suivre le tracé qui vous correspond le mieux...

**Désalpe**  
**Samedi 6 octobre**

## L'école de Morgins dans les années 50

En prenant connaissance de l'analyse PISA 2010<sup>1</sup>, nous sommes tous très fiers des enseignants et des élèves valaisans actuels. Ils sont les meilleurs! En toute modestie! Alors comment ne pas penser à ce qu'était notre école, il y a 50 ans?

A cette époque l'école était neuve et le régent Léonce Marclay fatigué.

Tous dans la même classe, quatre divisions de 7 à 8 ans d'âges différents. L'école commençait le 15 octobre à 8h00 par la prière comme chaque jour que Dieu fit.

Il y avait trois rangées de bancs, séparées par deux allées, la discipline était de fer. Les élèves assis le long de l'allée avaient tous une oreille plus longue que l'autre. Ceux qui étaient assis contre le mur étaient nommés testeur de règles de 30 cm, et ceux qui étaient assis dans la rangée du milieu étaient les plus studieux car ils pouvaient être attaqués de tous côtés. Ah les joies des classes multiples! Les petits écoutaient ce que le régent expliquait aux grands (on ne sait pas, ça servira peut-être l'année prochaine). Certaines disciplines se donnaient à tous. Ainsi le chant, branche principale s'il en est, se donnait par le régent muni d'un bâton de 1 m 20 avec lequel il frappait volontiers sur la tête de ceux qui chantaient faux, entre nous ils le méritaient bien souvent, car certains le faisaient exprès pour semer la zizanie. Lors de la religion, tous ensemble - ah les joies des classes multiples - le curé Pont disait: «Qu'est-ce que la grâce?». Les petits pensaient à cette grâce divine qu'ils recevraient peut-être un jour. Les grands pensaient à la grâce des filles qui commençaient à dégager des phéromones à plein nez. La gym-

nastique une fois l'an, c'était suffisant, nous faisons 8 km par jour sur le chemin de l'école.

1956- 1957, on a mal supporté le froid, ça va de plus en plus mal, l'esprit est ailleurs. Indignez-vous qu'ils disent aujourd'hui<sup>2</sup>, on avait 55 ans d'avance. Les petits élèves alignés contre le mur regardent par-dessus la rangée du milieu les grands qui regardent dehors. Le régent Marclay malade ne passe pas l'hiver à l'école. Il sera remplacé à Pâques par Maurice Murisier instituteur orsiérais, dépanneur officiel de l'état du Valais et accessoirement restaurateur dans le vallon de l'Arpettaz.

1957-1958. La grève. Cet automne le début des classes est fixé au 1er octobre. Une grande partie des élèves ne va pas en classe, on doit rentrer du bois. Les lettres chargées arrivent de Sion! Les menacent pleuvent. Nous réintégrons l'école, Monsieur Bérard chef de l'enseignement primaire du Valais romand se déplace jusqu'à Morgins. Gabriel Boitzy, conseiller communal, président de la commission scolaire et ancien député, sauve les meubles: on ne payera jamais les amendes, nos papas n'iront pas en prison tandis que nous les élèves promettons obéissance. Nous récitons l'acte de contrition à haute voix et tout rentre dans l'ordre; pas sûr, le cœur n'y est pas.

Les filles ne sont plus là, elles sont parties au Grand-Hôtel où il existe une école pour filles, tenue par des sœurs belges.

Le régent Marclay tousse, il est fatigué. Après les congés de Noël, le régent ne reviendra pas, il sera remplacé au pied levé pour 6 semaines par Marc Dorsaz jeune normalien

pas encore diplômé, futur professeur à Monthey. Au mois de mars il est remplacé par Denis Mariétan qui reviendra durant plusieurs années en automne et au printemps pour dédoubler la classe quand ceux qui remuaient en bas à Troistorrents étaient en haut à Morgins, avant d'être nommé professeur au cycle de Troistorrents.

### 1958-1959 LA GRANDE ANNÉE

Les grandes décisions sont prises, tout le monde passe à l'action. La Ciba construit les forces motrices de la Vièze de Morgins. Marius Défago et Aboulafia se lancent à l'assaut de la Foyeuse. Maman accouche pour la dernière fois. La fanfare Helvétique s'en va apprendre ses nouveaux morceaux à Châtel et notre école change de régent. Arrive Marcel Boven, il sera notre chef pendant 3 ans avant de partir enseigner à Monthey. Il sera aidé durant tout l'automne par Roland Gex, jeune normilien, futur instituteur, futur président de Mex et beau-père de Pascal Joris enseignant actuel à Morgins.

On va voir ce qu'on va voir! On invite notre curiosité à la découverte du monde, on débouche les oreilles, on ouvre les yeux, on remet les souliers et on part illico sur le chemin du Dahu<sup>3</sup> Le tour du Corbeau tous ensemble (photo) pour commencer l'école, ça c'est nouveau!

Vraiment cette période ne fut facile pour personne. C'est avec beaucoup d'émotion et quelques libertés que je pense à tous ces adeptes de Pestalozzi qui se sont donnés la peine de nous expliquer les accords du participe passé, la règle de trois et bien d'autres choses encore et à nous tous les copains et les copines qui avons vécu ensemble les grands moments de l'inoubliable (plus) Haute Ecole du District (Morgins 1330 mètres). Bon vent.

<sup>1</sup> analyse comparative des résultats scolaires internationaux

<sup>2</sup> Stéphane Hessel 2010

<sup>3</sup> animal mythique haut-savoyard

Gaston Joris



Ecole de Morgins à Culet, 1958. Avec Roland Gex à gauche et Marcel Boven à droite.

## 90 ans d'Antoine Dubosson

En cette année 1922, sur les hauts de Troistorrents, au lieu-dit Seindaz dans une famille de six enfants un événement se prépare; la naissance d'un petit frère.

C'est au matin du 2 mars qu'un adorable petit «poupon» prénommé Antoine apporte joie et bonheur à la maisonnée.

Dans l'insouciance il grandit choyé; entouré de trois petits frères et deux petites sœurs.

Il suit la transhumance de ses parents, de l'une ou l'autre de leurs quatre habitations: les Crêtes, Champlongs, les Saves et Seindaz. Faisant le déplacement, tout enveloppé dans une peau de mouton, à l'intérieur de la chaudière, sur la charrette tirée par la jument Bichette.

Les années passent, il commence l'école, en ce beau mois d'octobre, pour la première fois. Souliers usés, sac au dos, donnant docilement la main à sa grande sœur Thérèse Stéphanie, ils se rendent en classe au chalet de Sylvain Bellon au Jorat dans la grande chambre, confortablement chauffée, par le fourneau pierre ollaire. Tout timide, il suit distraitement, l'instruction du régent Berra. L'automne suivant, c'est une nouvelle école construite a

quelques mètres de là... «L'école du Jorat» qui l'accueille et un nouveau maître Joseph Monay.

Quant aux devoirs ils n'étaient point intellectuels mais manuels...! De rudes travaux devaient être accomplis avant tout. Et si le temps le lui permettait, il apprenait ses leçons; souvent à la lueur de la lampe à pétrole.

Il a treize ans en ce 6 janvier, le jour de la fête des rois mages. Il reçoit avec ses frères et sœurs l'ordre de son père de se rendre à l'église du village pour la messe. Une recommandation: celle de ne pas s'attarder sur le chemin du retour.

Tous ensemble ils rejoignent la maison du Seindaz, puis entourent le lit de leur papa très malade; qui leur demande de rester bienveillant avec leur maman. Puis affectueusement leur dit au revoir et s'en va pour le ciel; dans la peine et le chagrin, ils sauront avec beaucoup de générosité entourer leur maman.

Et les années bonheur arrivent, par son mariage avec Madeleine à Théodule, son amie d'enfance, il fonde sa famille, trois filles viennent égayer son foyer.

Pour faire bouillir la marmite de longues journées se suivent, sur un chantier, puis un train de cam-



pagne aide à la subsistance. Après ces années de labeur la sérénité, il jouit maintenant de la quiétude de ses jours ponctués, par l'aide à la préparation des repas, la lecture, la télévision, le plaisir de recevoir des visites et ses «vacances» dans son chalet de Champlongs.

Que de saisons parfois nuageuses souvent ensoleillées, égrainent heures, jours, mois et années...

Le petit «poupon» est aujourd'hui nonagénaire, contant souvenirs et péripéties à ses six petits-enfants.

*Au nom des siens  
O na Mouradjan*



## 90 ans de Léonie Stolz

avec leurs trois enfants à Genève en 1956, comme beaucoup de Fribourgeois et Valaisans. En 1983, les montagnes leur manquant un peu, ils construisirent ensemble un chalet à Troistorrents et rejoignirent ainsi leur fils qui était déjà établi depuis 1973!

Ils pouvaient enfin jouir d'une retraite bien méritée et accueillir leurs enfants, 5 petits-enfants et 6 arrières petits-enfants!

Depuis le décès d'Albert en 2002, Léonie entretient son chalet et son petit jardin avec amour et adore recevoir les siens et ses amis! Depuis 2011, sa fille et son conjoint, vivent sous le même toit et lui apportent ainsi une compagnie bien agréable!

La recette de la bonne santé et de la longévité de Léonie est une vie tranquille, régulière et néanmoins pleine d'activités. Elle est la vétérante de la société de gym de Troistorrents, activité qu'elle pratique une fois par semaine. Elle promène son chien Snoopi deux fois par jour. Elle entretient sa mémoire en regardant fidèlement «des chiffres et des lettres» à la télévision. Elle se couche et se lève tôt et profite ainsi pleinement de sa retraite!

Mais elle a son petit secret pour rester en forme...

Un petit verre de gentiane du crû de temps en temps et avec modération...! Mais surtout ne le répétez pas!

Née en 1921 à Fribourg, Léonie mariée à Albert Stolz en 1946, a tenue avec son mari un magasin de photo à Fribourg, avant de s'exiler,

## 90 ans de Teresa Bocca

Ma mère a fêté ses nonante ans le 18 décembre 2011. Née à Trieste, elle a eu 5 enfants Lucio, Alfio, Eglé, Valter et Valério dont un est décédé. Elle s'est retrouvée seule pour les élever. Dans l'après-guerre en Italie, c'était chose impossible.

Sans ressources et sans formation, elle est venue à Genève pour trouver du travail. Au bout de 2 ou 3 ans, elle a fait venir mes 2 frères et ma sœur. Moi je suis resté en Italie jusqu'à la fin de mes études. Elle est toujours restée en contact avec moi. Toute seule, cumulant les tâches et les heures de travail, sans jamais perdre courage, elle a élevé et éduqué ses enfants, répondant à tous leurs besoins.

Le Consulat d'Italie offrait les colonies de vacances pendant l'été. Je me demandais comment elle pouvait tenir le coup.

Mais lorsque j'ai pu mieux la connaître, j'ai vu de quelle énergie elle disposait. Elle nous aime beaucoup et trouve immédiatement la solution à tous les problèmes. Elle voit juste et, dans l'exécution des tâches, elle a une maîtrise remarquable. Ses mains sont magiques. Chaque année, elle fleurit son chalet, s'occupe de l'intérieur et du jardin, prépare des confitures pour ses petits-enfants, fait le jus de pomme et le vinaigre de pomme.

Elle aime se rendre sur les alpages. En face des Dents-du-Midi c'est féérique! Elle cueille la dent-de-lion, des champignons ainsi que toute sorte d'herbes et fleurs pour faire

des tisanes. En réalité, elle connaît tout.

Pour se déplacer, elle circule encore au volant de sa voiture. Sa 1ère amende, elle la reçue cette année mais en se rendant au poste de police, cette dernière lui a été retirée vu les circonstances... Quel beau cadeau! Elle fait ses courses, va chez le médecin et le vétérinaire pour son chat. Elle connaît beaucoup de monde et des commerçants. Chez un boulanger, elle achète du vieux pain pour nourrir le blaireau avec qui elle a une entente de gentlemen. Ce dernier a tracé un chemin à travers le pré et va directement se servir au bon endroit sans faire de dégâts.

Très bricoleuse de ses mains, elle a confectionné de nombreuses tapisseries murales.

Bien sûr, il y a des voisins qui l'aident dans ses tâches journalières maintenant que ses forces ont diminué. Un grand MERCI à François. N'habitant pas très loin, il lui donne un coup de main depuis des années pour les tâches lourdes. Je viens également assez souvent depuis Lausanne.

Ma mère s'est remariée à 50 ans avec Nino. Il travaillait au Consulat d'Italie. Quand ils sont venus à Troistorrents, Nino était déjà atteint de la maladie d'Alzheimer.

La propriété a donc dû être entourée d'une barrière afin qu'il ne parte pas à l'improviste. Elle s'est occupée de lui jusqu'à la fin de ses jours avec amour et affection en lui prolon-



geant la vie de quelques années selon les médecins mais elle s'est épuisée.

Après le décès de son mari, elle s'est occupée d'une personne durant 8 ans.

Un jour, assise sur une chaise, le chat sur ses genoux, elle l'a caressé et les larmes lui sont venues aux yeux... Elle pensait tout simplement à son fils Valerio et aux caresses qu'il n'a pas pu recevoir tout petit... Aujourd'hui la famille s'est agrandie de 10 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Elle profite de ce petit message pour remercier la Commune de Troistorrents de l'avoir si bien accueillie lui permettant de couler des jours heureux.

Maman, merci encore mille fois pour tout ce que tu nous as donné et que tu nous transmets encore aujourd'hui!

*Ton fils Lucio Zuodar*



## Les 90 ans de Lucie Rouiller

Lucie Rouiller est née le 12 novembre 1921 à Chenarlier, lieu dit L'Aya. Douzième enfant d'une fratrie qui en comptait treize, elle est la fille d'Adrien et Alexandrine Udressy. Issue d'une famille paysanne, très jeune elle a travaillé la campagne et a connu la vie de la montagne à Pré-Moisy et à Porcheresse. Son papa étant décédé, il a fallu aider la maman à subvenir aux besoins de la famille. Alors c'est à Saillon qu'elle s'est engagée pour travailler la vigne et cela pendant quatre ans, le travail ne manquait pas! Après ses classes primaires à Chenarlier, elle a suivi

des cours de cuisine organisés à Troistorrents. Quelle aubaine à l'époque!

C'est le 31 octobre 1946, qu'elle épouse Charly Rouiller. De cette union sont nés 3 enfants, elle est l'heureuse grand-maman de 7 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Femme de bûcheron, elle s'est occupée de sa famille tout en travaillant la campagne et soignant le bétail. En 1999 après 53 ans de bonheur, elle a eu la douleur de perdre son cher mari.

Lucie aime la vie: écoute la musique champêtre, les chants d'autrefois,

tricote des chaussettes pour offrir, cuisine, entretient son jardin potager, cultive des haricots pour la soupe et soigne ses géraniums. Elle jouit d'une mémoire intacte des dates de naissance, se fait grand plaisir à rencontrer des gens pour échanger quelques mots. De caractère jovial, elle a su créer des liens autour d'elle.

Voilà! une nonagénaire qui passe des jours paisibles à son domicile, lieu dit Amont le Nant, entourée de ses proches et ses amies.

Lucie souhaite remercier très chaleureusement la municipalité de Troistorrents, Madame Marianne Maret et Monsieur Patrick Claret. Un tout grand merci aux Mercenaires et à Jean-Jacques qui ont égailé la

fête, ainsi qu'à toutes les personnes qui l'ont choyée à l'occasion de son 90e anniversaire. Nous lui souhaitons encore de belles années parmi nous.

*Ta famille.*

## 90 ans de Denise Bresch

Nous tenons à remercier chaleureusement la Municipalité ainsi que ses représentants qui se sont déplacés chez nous à l'occasion du 90e anniversaire de notre maman. Nous avons été très touchés des attentions reçues à cette occasion. Nous formulons nos vœux les meilleurs aux autres nonagénaires.

*Famille Bresch*

## 360 ans à fêter en une journée

La gym des Aînés a fêté ses jubi-laires en ce mois de novembre 2011. C'est dans une ambiance fort sympathique, comme d'habitude qu'une quarantaine de membres se sont retrouvés au restaurant de la Thié-saz pour partager le repas de midi. Tous les ingrédients pour la réussite de cet inoubliable événement ont été rassemblés.

De la décoration en passant par le sympathique accordéoniste, sans oublier les histoires drôles et pour terminer, les excellents vacherins glacés superbement décorés et offerts par le patron que nous profitons de remercier.

La star du jour était bien sûr notre alerte et coquette nonagénaire Mme Léonie Stolz qui nous a enchantées avec ses gentilles paroles et qui n'a pas manqué de faire également un tour de piste, quelle forme et quel exemple...

Les autres membres également à l'honneur étaient Mmes Suzanne Vionnet pour ses 80 ans, Blanche Rouiller pour ses 70 ans et les ben-jamines Nadine Bellon et Janine Meyer (soeur de la monitrice ) pour leurs 60 ans.

Ces dames ont été fleuries comme il se doit et ont eu la gentillesse d'offrir les boissons à toute l'équipe.



**GRAND MERCI.**

Ces bons moments d'Amitié entretiennent la forme physique et morale et fortifient notre devise:

**«FAIS DU BIEN A TON CORPS  
POUR QUE TON ÂME AIT ENVIE  
D'Y RESTER»**

*Sylviane*

## Merci à tous nos aînés



12 heures de repérage  
et de préparation  
+  
12 heures d'appropriation  
et de prise de vue  
+  
12 heures de travail  
au bureau  
=  
365 jours de bonheur.

### MERCI

à vous tous, aînés de Troistorrents  
qui avaient joué le jeu de la photo.  
Quel bonheur de vous rencontrer, de

vous écouter me raconter ces anecdotes de la vie chorgue passées et présentes, d'évoquer l'avenir avec sérénité et sincérité. Quelle est loin la vie trépidante des cités où tout m'apparaît comme futile et sans importance. Le bonheur est dans le pré, et c'est vrai. Ce titre évoqueur d'un film français illustre à lui seul les joies de la vie de nos aînés dans un environnement rural et sain. Qu'est-ce qu'on peut être fier d'être vos descendants. Il faut devenir quinquagénaire – et plus... - pour apprécier cette grandeur d'âme. Nos enfants le comprendront-ils? Je l'es-

père! Les valeurs acquises se transmettent de génération en génération, souhaitons une seule chose, c'est qu'elles ne sautent pas les prochaines!

C'est dommage que les années n'aient pas 30 mois, car j'ai fait un choix aléatoire de personnes... et merci aux autres que j'espère immortaliser dans les années à venir. Chers aînés, vivez le plus longtemps possible afin que nous puissions encore acquérir votre savoir.

*Gaston Berthoud*

*Depuis la publication du calendrier, nous regrettons la perte de Mme Jeanne Granger et de M. Joseph Rouiller.*



## Emilien, champion valaisan encore une fois!

Après quelques mois d'absence, Emilien Comby (R1) revient en force et remporte pour la troisième fois les championnats valaisans de tennis, dans la catégorie active MS R1/R3.

Favori, le Morginois a disputé trois sets avant de s'imposer face à Nicolas Maret (R2), en finale.

Emilien, le Tennis-Club de Morgins t'adresse ses félicitations et te souhaite d'atteindre les objectifs que tu t'es fixés.

Etant donné que les beaux jours arrivent, nous en profitons pour vous souhaiter, chers amateurs de la petite balle jaune, une excellente saison tennis-tique.

# Moulins de la Tine, dons 2011

Maurice Bellon

**Machine à hâcher la viande avec série de disques**

Bernadette et Antoine Monnard

**Livre «L'argus de l'outil Bailland 1978», Nappe**

Monique et Marc Hischier

**Table, tables de nuit, commode et chaises.**

Roger et Thérèse Dubosson

**1 cadre «couple à skis Morgins 1875»**

Amédée Martenet

**Paradis et cadres religieux**

Robert Bellon

**Machine à écrire, roues à courroies, anciens chargeurs à batterie**

Anonyme Troistorrents

**Seringue à saucisses**

Marcel Randin

**Perceuse, étau, toupine à choucroute, varloppé, villebrequin, plaques four à pain.**

Anonyme Morgins

**Barate à beurre, panier à châtaigne 50 lt., bonbonne 15 lt., seillon pour veaux, moule à fromage 40 cm, planche à hâcher, rabots, ustensiles en cuivre pour la cuisine, lampe à pétrole, balance de magasin, couleuses, cordes à fagots, meule à eau, chevalet, scies à bûcheron, luge à foin, trépied pour foyer, divers objets pour écurie.**

Anonyme Troistorrents

**Cadres religieux, statue, crucifix, carafe à eau, guide-cornes, cofin, chapis, étagère à bois, couvre-lit.**

Georgette Martenet

**2 bancs d'âne.**

Anonyme Troistorrents

**Livres, cathéchisme diocèse de Sion 1914, cours de langue française Payot 1919, arithmétique des écoles primaires 1918, la cuisine des familles 1905.**

Merci à tous pour vos dons généreux!

*La Fondation des Vieux Moulins de la Tine*



## Fête aux Moulins

**Samedi 19 mai  
10 h - 18 h**

Animations aux Moulins  
et à la Forge  
Activités didactiques  
pour les enfants  
Possibilité de manger sur place

### Ouverture 2012

du 7 juillet au 26 août  
de 14 h à 17 h  
Pour les groupes, réservation  
toute l'année au +41 79 226 33 16  
[www.vimoti.ch](http://www.vimoti.ch)

## Concours de photographie

Comme vous pouvez apprécier chaque jour, le calendrier offert par la commune, la commission culturelle organise un concours photo ouvert à tout photographe amateur afin d'illustrer le prochain calendrier 2013.

Le concours fera l'objet d'une exposition les 28-29 et 30 septembre 2012 au Chalet de la Treille.

Par la suite un jury se réunira pour sélectionner 13 meilleurs clichés.

### Règlement du concours

- Photo prise sur le territoire de notre commune, toute saison
- Format 13x18 maximum, collée

sur un papier cartonné A4

- Couleur ou Noir&blanc, la publication se fera en monochrome
- 3 photos maximum par participant. Au dos de chaque photo seront inscrits les nom et prénom de l'auteur et le titre de l'image.
- Les auteurs devront fournir une autorisation écrite de publication des personnes photographiées.

Envoi: les auteurs devront faire parvenir leurs photos avant le 31 août 2012 au bureau communal avec mention: concours photo  
La commission décline toute responsabilité en cas de dommage, vol



ou perte des photos durant l'exposition. Elle se réserve le droit de ne pas exposer toute image qui ne serait pas adéquate.  
Alors toutes et tous à vos clic-clac.  
La participation au concours fait office d'acceptation du règlement.

## De l'intégration au bien-être



Au Parachute, la première étape que l'enfant devra affronter, qui est d'ailleurs loin d'être aisée autant pour les parents que pour l'enfant est la séparation. Par une écoute attentive, le personnel éducatif met quotidiennement tout en œuvre pour que l'accueil devienne porteur de sécurité tant au niveau affectif, physique et psychique.

L'adulte est aussi et surtout celui qui permet à chaque enfant de se considérer comme partie prenante du projet collectif, de telle façon que chaque enfant accueilli puisse trouver sa place dans le groupe quelque soit sa personnalité, ses aptitudes. Les membres de l'équipe amènent, petit à petit, l'enfant à faire des choix et à pouvoir les assumer. Le personnel éducatif est donc, le garant du cadre et de la sécurité des enfants.

La socialisation est vue parfois comme un processus naturel. Parvenir à défendre ses intérêts, à faire des choix à certains moments de la journée n'est pas donné à tout le monde. Les enfants, à travers le jeu, découvriront le monde et grandissent. Le jeu est une part essentiel du développement de l'enfant, il leur permet d'exprimer ce qu'il ressent, de rentrer en contact avec autrui et de développer son imagination. Le jeu offre aussi le plaisir

d'agir et de se confronter à soi et aux autres et de faire d'innombrables découvertes. Des temps de jeux libres sont offerts aux enfants du Parachute afin que ceux-ci puissent aussi apprendre à partager, à coopérer, à imiter, à donner et à prendre, perdre et gagner.

Les enfants ne sont pas autonomes d'emblée. L'autonomie s'apprend en la pratiquant. Le Parachute offre un cadre qui donne à l'enfant l'opportunité de progresser par lui-même, de faire des acquisitions à la mesure de ses possibilités, tout en ayant l'adulte proche de lui pour l'encourager, le féliciter, le motiver et l'aider en cas de nécessité.

Au-delà de ces aspects, n'oublions pas les règles expliquées clairement aux enfants qui constituent le cadre institutionnel permettant aux enfants d'exprimer leurs besoins et leurs envies, en toute confiance. La présence de l'adulte en tant qu'observateur, assure un climat de sécurité tant au niveau matériel qu'au niveau affectif. En délimitant les jeux au moyen de règles, l'adulte donne les moyens aux enfants de s'autogérer. Quoi de plus merveilleux que d'observer des enfants qui s'apprécient et se respectent.

La crèche est par ailleurs, pour cer-



tains parents, un lieu de rendez-vous et de rencontres. Lors de notre fête de Noël, les familles ont également l'occasion de faire la connaissance avec d'autres parents et partager leurs expériences.

Durant toute l'année, les enfants de 18 mois à 6 ans ont la possibilité de s'inscrire à la crèche. Nous restons à votre entière disposition au 024 477 60 64 pour de plus amples informations.

*Jessica Delalay  
Educatrice Responsable*

# Retour sur la perturbation électrique du 9 mars

La défaillance d'un câble électrique installé à Morgins est à l'origine de la perturbation qui a touché, le vendredi 9 mars dernier, le réseau électrique des communes de Troistorrents, Champéry et Val-d'Illiez. Elle a eu pour principale conséquence la mise hors service de la station transformatrice de Neys à Troistorrents et, partant, une coupure d'électricité de près de 6 heures (21h-03h) pour une partie des habitants du quartier alimenté par cette station.

Quelques coupures de courte durée ont aussi été constatées sur le reste de la zone, les équipes de Romande Energie sur le terrain ayant dû procéder à quelques interventions techniques afin d'identifier et de circonscrire le problème. Romande Energie a notamment installé un groupe électrogène, de façon à réalimenter le plus vite possible tous les clients concernés. Vers 3h du matin, ces derniers disposaient à nouveau d'électricité.

Le lundi 12 mars, Romande Energie a procédé à la réparation définitive des installations et le groupe électrogène a pu être enlevé.

Romande Energie prie les clients qui ont été touchés par cette perturbation de l'excuser pour les désagréments engendrés et les remercie de leur compréhension.

**Elle rappelle qu'en cas de perturbation électrique, son service de dépannage 24h/24 peut être contacté au 0848 802 555.**

## Prochain numéro

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons vos articles et vos photos.

Le prochain numéro du TTM info paraîtra en **septembre 2012**.

Nous vous prions de faire parvenir vos informations auprès de l'Administration communale ou par e-mail à: [eve.preitner@bluewin.ch](mailto:eve.preitner@bluewin.ch) (mention TTinformation)

ou 079 463 97 87, **jusqu'au 31 août 2012**.

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

*La commission  
Troistorrents-Morgins  
information*

**TROISTORRENTS**  
21 - 22 SEPTEMBRE 2012

**ALLER PLUS HAUT!**

**39<sup>ème</sup> AMICALE  
DES CHANTEURS  
DU HAUT-LAC**

120 ANS DE LA CAECILIA

## INVITATION

à la

### **39e AMICALE DES CHANTEURS DU HAUT-LAC**

**Les 21 et 22 septembre 2012**

**Le vendredi 21 en soirée:**  
Production de l'Ensemble Azimut Brass  
(12 musiciens)

Et des Männerchor du Nord

**Le samedi 22 après-midi:**  
Défilé et production de plus  
de 500 choristes du Chablais valaisan  
et vaudois

**Bienvenue à tous  
à cette grande fête chantante.**



## Electricité: Romande Energie, votre nouvel interlocuteur



**SOCIÉTÉ  
ÉLECTRIQUE  
DE CHAMPÉRY**  
VAL-D'ILLIEZ SA

Depuis le 1er janvier 2012, la Société électrique de Champéry – Val-d'Illiez est entrée en partenariat avec Romande Energie Commerce SA, une société du Groupe Romande Energie. Dès le mois de mars 2012, elle est votre interlocuteur commercial pour tout ce qui concerne la gestion de vos contrats, la facturation et les informations sur les produits et services. Elle est soucieuse de vous offrir la stabilité d'une grande entité, la garantie de votre approvisionnement ainsi qu'un engagement fort en faveur du développement durable.

### Quelle est la différence entre Romande Energie Commerce et Romande Energie?

Romande Energie Commerce SA est le nom de l'entreprise qui gère les aspects commerciaux de vos prestations d'électricité. Afin de simplifier notre communication, nous utilisons le nom Romande Energie.

### Que m'apporte Romande Energie?

Il est très difficile aujourd'hui d'agir seul au sein d'un marché de l'électricité devenu de plus en plus complexe. En mettant leurs forces et leur expérience en commun, les différents actionnaires de cette entité, dont la Société électrique de Champéry – Val-d'Illiez, vous offrent des prestations de meilleure qualité et des tarifs compétitifs. Tout sera aussi simple qu'avant?

Oui. D'autant plus que Romande Energie vous apporte de nouvelles solutions pour vous faciliter la vie. Pour toutes vos questions, un seul numéro de téléphone: le 0848 802 900, avec des horaires étendus (8h00 à 18h00, du lundi au vendredi). Nos conseillers clientèle spécialisés vous donneront toutes les informations que vous pourriez souhaiter.

### Quels sont les avantages de l'Espace client en ligne?



Vous déménagez? Vous voulez suivre votre consommation d'électricité? Vous souhaitez consulter vos factures ou modifier vos coordonnées? L'Espace client de Romande Energie vous permet de réaliser la plupart de vos opérations en

quelques clics. Accessible 24h/24 et 7j/7, il vous simplifie la vie au quotidien. Rendez-vous sur [www.romande-energie.ch/espaceclient](http://www.romande-energie.ch/espaceclient).

### Les prestations dont je bénéficie sont-elles toujours disponibles?

Oui, absolument. Ces prestations peuvent être complétées par un large choix d'éco-énergies, par un service clés en main d'installation de pompes à chaleur et panneaux solaires thermiques, par un audit énergétique CECB® ou par les services vivotherm et vivoassist. Vous pouvez également devenir coproducteur d'énergie solaire sur [www.moncarresolaire.ch](http://www.moncarresolaire.ch). Retrouvez nos offres sur [www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)

### Va-t-on modifier mon tarif du kilowattheure?

Non. L'adhésion de votre société électrique à Romande Energie n'a aucun impact sur vos tarifs 2012.

### CONTACTS

Pour tout ce qui concerne vos contrats, tarifs, emménagements et déménagements, factures ou si vous avez besoin de conseils:

[www.romande-energie.ch/espaceclient](http://www.romande-energie.ch/espaceclient)

Tél.: 0848 802 900

(du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

Fax: 021 983 14 39

Romande Energie Commerce SA

Service clientèle

rue de Lausanne 53

1110 Morges

Pour tout ce qui concerne la gestion technique:

Raccordement, entretien, comptage, etc.:

024 468 24 22

Dépannage du réseau: 0848 802 555

# Journées du soleil



Ces journées ont lieu aux mêmes dates un peu partout en Suisse et dans le monde. Il s'agit de fêter le soleil, de quelque manière que ce soit. Il est bien clair que des entreprises en profitent pour promouvoir la vente de panneaux solaires mais au niveau de la commune, nous aimerions mettre l'accent sur le soleil en tant qu'étoile.

Ces journées tournent autour de trois manifestations principales, soit:

- Une exposition de travaux d'élèves vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 mai 2012.

- Une conférence sur le soleil le vendredi 11 mai 2012
- Une exposition «DECLICS des idées pour consommer moins» de ROMANDE ENERGIE. Cette exposition va à la rencontre des citoyens pour leur faire prendre conscience de la façon dont ils consomment. DECLICS donne des conseils simples pour réduire la consommation d'énergie.

Afin que la fête soit la plus complète nous avons demandé aux commerçants du village de décorer pour cette occasion leur vitrine sur le thème le soleil.

En guise de remerciement pour les élèves qui auront participé au succès de cette manifestation, un lâcher de ballon dans la cour d'école sera organisé le samedi après-midi suivi d'un goûter offert par le foyer Les Trois Sapins. La commission culturelle remercie tous les acteurs qui se sont engagés pour soutenir cette manifestation

Voilà une belle occasion pour notre étoile de faire sa star.

Pour la commission culturelle  
*Evelyne Preitner*  
*Véronique Richard*

## Fête au Village

Samedi 23 juin 2012 dès 10h00

Avec la participation des sociétés locales:

- Le Ski-Club
- Les Carabiniers
- La Lutte
- La classe 1987 de Troistorrents.

**Animations pour les enfants:**

- Le mur de grimpe
- Un clown
- Maquillage

**Programme de la journée:**

- Dès 10h00 diverses animations par les sociétés locales
- 14h00 Concert de Paul MC Bonvin
- Dès 20h00 soirée DJ animée par Stéphane Bellon

Restaurations diverses

**Bienvenue à tous!**



Entre  
**TERRE et CIEL**  
 Que la nature est belle!

Exposition de photographies et citations  
 de Marlène Udressy Oberholzer




**Horaires**  
 Jeudi-Vendredi 16h-20h  
 Samedi 14h-18h  
 Dimanche 14h-18h

**Chalet de la Treille**  
**TROISTORRENTS**  
 du 13 au 29 avril 2012  
 Vernissage le vendredi 13 avril à 18h

Marlène n'a pas voulu attendre que ses rêves prennent la poussière. Son bonheur est de prêter attention aux petites choses qui font son quotidien. Mais à quoi serviraient ses photos si elle ne pouvait pas les partager avec les autres?

Le murmure que la nature lui souffle cache une histoire et comme chaque histoire, elle n'a aucune valeur si on n'a personne à qui la raconter.

Marlène trouve son harmonie dans la nature et prend du temps pour pouvoir en gagner. Si elle n'a pas pu toucher l'horizon, elle a essayé de l'attendre avec son regard.

Il y a un vaste monde au dehors et elle a choisi le sien et de le partager avec vous. Soyez les bienvenus.

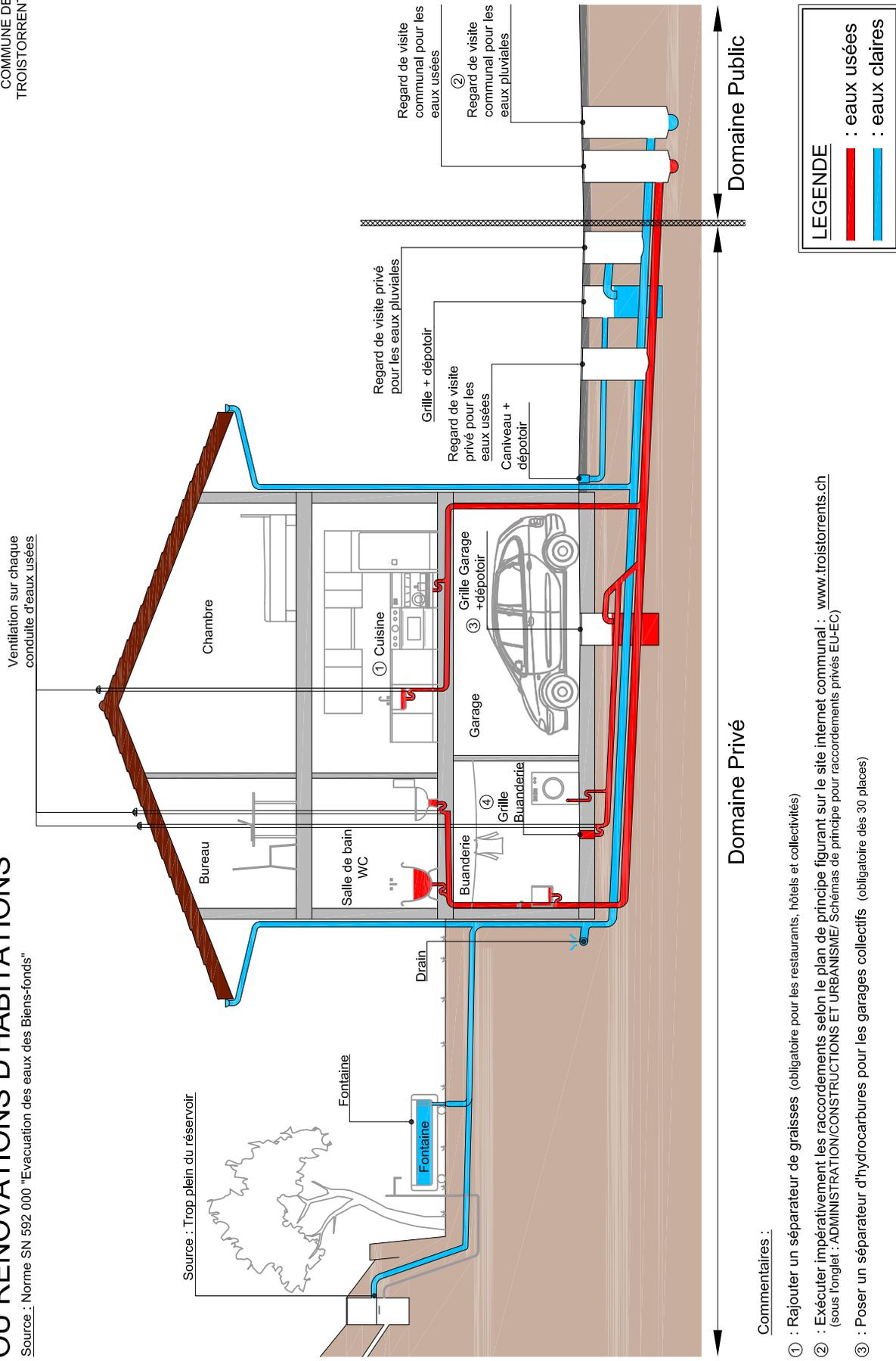


commission culturelle  
 des Troistorrents



## SCHEMA D'EVACUATION DES EAUX A RESPECTER LORS DE CONSTRUCTIONS OU RENOVATIONS D'HABITATIONS

Source : Norme SN 592 000 "Evacuation des eaux des Biens-fonds"



Troistorrents, le 9 mars 2012 - dém/DT

### Commentaires :

- ① : Rajouter un séparateur de graisses (obligatoire pour les restaurants, hôtels et collectivités)
- ② : Exécuter impérativement les raccordements selon le plan de principe figurant sur le site internet communal : [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch) (sous l'onglet : ADMINISTRATION/CONSTRUCTIONS ET URBANISME/ Schémas de principe pour raccordements privés EU-EC)
- ③ : Poser un séparateur d'hydrocarbures pour les garages collectifs (obligatoire dès 30 places)
- ④ : Rajouter régulièrement de l'eau dans la grille siphon pour éviter les odeurs